





Contrat d'apprentissage

C'est un contrat de travail alternant formation dans un CFA et mise en œuvre pratique en entreprise. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans (au-delà sous conditions). Il permet de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et vise l'insertion dans l'emploi ou la poursuite d'études.

Contrat de professionnalisation

C'est également un contrat de travail en alternance. Il permet l'acquisition d'une qualification professionnelle pour une insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et adultes sans limite d'âge.

Les enjeux



- → Disposer d'une offre de formation continue et en alternance en adéquation avec les enjeux du territoire, les besoins des acteurs territoriaux, des entreprises et des publics en complémentarité de celle déjà existante.
- → Encourager la formation en alternance et continue pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés.
- → Anticiper les besoins en compétences à venir en lien avec les projets du territoire.

Une offre de formation bien développée pour les métiers « porteurs » du territoire

- → Le territoire profite d'une offre de formation très spécialisée dans l'Industrie, notamment grâce à l'Eco-Campus Provence qui joue un rôle clé dans l'attractivité du territoire en matière de formation.
- → De plus, il existe une offre de formation complémentaire (apprentissage et continue) qui peut répondre aux besoins en compétences, notamment dans la construction, le commerce, et dans la gestion des organisations et des entreprises.

Une offre de formation continue et en alternance à développer dans certains secteurs

- → L'offre de formation (initiale, apprentissage et continue), concentrée principalement à Manosque, reste peu accessible pour les habitants des zones rurales ou isolées.
- → L'offre de formation initiale manque de formations post-bac et spécialisées, obligeant les jeunes à se déplacer vers d'autres territoires pour poursuivre leurs études supérieures.
- → Certains métiers comme ceux de l'agriculture, du commerce de proximité, de la santé, de l'hôtellerie-restauration, de l'artisanat et des services à la personne souffrent d'une offre de formation insuffisante, notamment au-delà du bac+2.
- → Les prestataires de formation peinent à attirer des candidats locaux pour remplir leurs sessions.

Une volonté locale pour accompagner la transition de l'offre de formation

- → L'appareil formatif doit se diversifier pour faire face aux mutations sociétales, économiques et comportementales, en adaptant notamment leurs modalités pédagogiques.
- → II doit satisfaire aux ambitions et projets territoriaux.
- → On constate une réelle volonté des acteurs de développer la pluridisciplinarité et la complémentarité de l'offre de formation en s'appuyant sur des prestataires de formation locaux et sur le développement de partenariats.











Pistes d'actions

Cartographier et promouvoir l'offre de formation initiale, continue et en alternance du territoire

- → Recenser précisément l'offre de formation pour la mettre à disposition des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi et prescripteurs afin de favoriser les recrutements en alternance et les départs en formation.
- → Adapter les différents canaux de diffusion au public ciblé (réseaux sociaux...).

Renforcer les niveaux de formation post bac dans DLV Agglo

- → Étoffer les formations de niveaux supérieurs pour rendre plus accessibles les métiers des secteurs du tourisme et du commerce, et répondre aux besoins en compétences des entreprises.
- → Faciliter la mise en relation de DLV Agglo avec l'Université Aix Marseille et le CFA FormaSup Méditerranée pour le développement d'une offre de formation initiale et en alternance à partir et audelà de bac+3.

3 Développer des formations en lien avec les filières stratégiques du territoire

- → S'appuyer sur l'appareil formatif local comme celui de la CCIT 04 qui propose déjà des formations innovantes dans les filières stratégiques.
- → Mener une réflexion sur la formalisation des filières d'excellence qui permettrait de proposer une nouvelle offre de formation et participerait à l'attractivité du territoire. Exemple : implantation d'un « appartement pédagogique » pour former aux métiers du Service à la personne (SAP).

Construire des parcours professionnels en alternance

- → Faire évoluer l'offre de formation en alternance pour permettre aux jeunes de poursuivre leur cursus et leur formation en alternance sur le territoire.
- → Promouvoir les nouvelles certifications proposées sur le territoire, comme par exemple la formation agent de maintenance conçue conjointement par l'Éco-campus de Sainte-Tulle et le Greta CFA Alpes-Provence.

5 Développer la formation continue pour accompagner les besoins en compétences des entreprises et des salariés

- → Communiquer sur les projets de développement économique structurant pour le territoire (la Glacière, l'extension de l'hôpital de Manosque...) auprès des acteurs de la formation afin de leur donner de la visibilité et anticiper les besoins en compétences.
- → Mobiliser les dispositifs de financement existants proposés par les Opco.
- → Accompagner une offre innovante proposant une pédagogie mixte présentielle et distancielle, micromodules de formation, actions collectives des Opco.

6 Développer le concept de tiers lieu numérique sur le territoire

→ Rendre accessible l'offre de formation au plus grand nombre, en aménageant un espace dédié comme cela se fait dans d'autres territoires (Exemple : la Gare numérique à Carpentras, les Campus Connectés à Arles, Draguignan, St Raphaël...).

Partenaires pressentis

Durance Lubéron Verdon Agglomération, Municipalités, France Travail, Mission Locale, Chambres consulaires, Organisations professionnelles, Opco EP, autres Opco, organismes et prestataires de formation, Rectorat, Université AMU, Agence de développement 04, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Carif Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur.







